



Communiqué

Paris, le 14 novembre 2020

## La tentation de la censure

En septembre dernier, dans un communiqué intitulé « floutage de gueule », nous avons dénoncé l'esprit du Nouveau Schéma National du maintien de l'ordre et l'INTENTION du ministre de l'Intérieur d'imposer le floutage des forces de l'ordre. Aujourd'hui ce n'est plus un ESPRIT, ni une INTENTION, mais une proposition de loi au titre orwellien : « Sécurité Globale », proposition contre laquelle nous nous rebellons et nous DEMANDONS AUX PARLEMENTAIRES de ne pas céder à la tentation de la censure.

Nous, auteurs et autrices, réalisateurs et réalisatrices de télévision ou de radio, journalistes, documentaristes, photographes, vidéastes, écrivains, dessinateurs... travaillons sur le réel, documentons, rendons compte librement de la réalité dans le respect des libertés et de la vie privée d'autrui. Nous n'avons pas le but de nuire aux forces de l'ordre en filmant ou photographiant, mais celui d'informer.

Les articles 21, 22 et 24 de la proposition de loi sont au cœur de notre indignation et de notre colère. Les deux premiers autorisent les forces de l'ordre à utiliser des caméras individuelles et des drones pour filmer les manifestants, avec autorisation de transmettre en temps réel ces images aux postes de commandement, ouvrant ainsi la porte à la reconnaissance faciale et la surveillance de masse.

L'article 24 quant à lui est une atteinte directe au droit d'informer et d'être informé. Il dit textuellement : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait de diffuser, par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support, dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique, l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un militaire de la gendarmerie nationale lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police. »

Difficile de ne pas voir dans ce projet de loi une intention liberticide au moment où les violences policières et les maltraitances ont été incontestablement documentées. Si l'on prive la société civile d'une véritable information, c'est un contre-pouvoir qu'on réduit au silence.

Nous sommes unis dans ce combat essentiel pour défendre la démocratie. Avec de nombreuses organisations syndicales de journalistes, de réalisateurs, de photographes, de vidéastes, des associations professionnelles, et celles de défense des droits de l'Homme, nous nous rassemblerons le mardi 17 novembre à 16 heures, place Edouard Herriot (derrière l'Assemblée Nationale) pour faire entendre nos voix.

Contact presse :

Scam > Astrid Lockhart : 06 73 84 98 27 – [astrid.lockhart@scam.fr](mailto:astrid.lockhart@scam.fr)

SRF > Rosalie Brun - [rbrun@la-srf.fr](mailto:rbrun@la-srf.fr)

Garrd > Barbara Lesclauze : 06 49 21 99 31